



Litige suite à l'achat d'une voiture d'occasion

Par **DERU**, le **27/02/2009** à **12:41**

Bonjour. J'ai acheté une voiture à un particulier au mois de décembre. Il s'était engagé à faire certaines réparations, et m'a donc fait une attestation signée. Nous attendons son virement depuis 2 mois. Il nous a dit qu'il avait eu quelques soucis suite à un rejet de chèque à sa banque. Le virement devait être refait y'a une semaine, mais nous n'avons toujours rien reçu à ce jour. Depuis, il ne décroche plus son téléphone et ne répond plus à mes emails. Puis je avoir recours et que dois je faire, sachant que j'ai un papier signé de sa part et tous les mails confirmant de l'entente du virement ??? Bien cordialement.

Mme Déru

Par **sacha06**, le **27/02/2009** à **18:12**

Bonjour,

Vous devez lui envoyer une lettre A/R mentionnant son engagement et si sous huitaine il ne vous fait pas parvenir la somme vous mentionnez dans votre courrier que vous déposerez plainte, ne soyez pas trop gentille, tolérance oui mais pas autre chose.

Cordialement

SACHA06